

>> DOSSIER



L'eau, l'heure des choix

PAGE 8

Saint-Jean-sur-Mayenne

>> VIVRE ICI

NATURE

Promenons nous
(durablement) dans
le bois de l'Huisserie

PAGE 13

>> ENTRE NOUS

SANTÉ

Un campus pour les jeunes
professionnels de santé

PAGE 15

>> ICI & LÀ

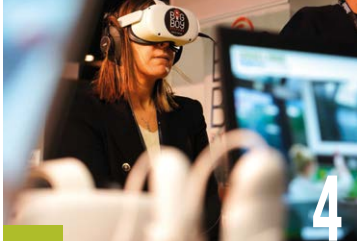
NOS COMMUNES À LA UNE

Une fleur d'or pour Changé !

PAGE 16



SOMMAIRE



4

ACTUS

- 4 • Laval Agglo au SIMI
- Défi Mobilité Positive
- Planète en Fête
- 5 • Laval Virtual et le festival RectoVRso
- PAT, c'est parti !
- Défi Zéro Gaspi



6

ATTRACTIVITÉ

- 6 • Rendre le territoire attractif, une démarche collective
- 7 • Porte de l'Aubépin : préserver et valoriser



12

VIVRE ICI

- 12 • Des commerces de proximité partout et pour tous !
- 13 • Promenons-nous (durablement) dans le bois... de l'Huisserie



8

DOSSIER

- 9 • Chiffres clés
- 10 • L'eau un bien commun à préserver ensemble
- 11 • Eaux de pluie : de belles initiatives sur le territoire

ENTRE NOUS

- 14 • Budget 2024 : priorité aux transitions environnementales
- 15 • Un campus pour les jeunes professionnels de santé

ICI & LÀ

- 16 • Une fleur d'or pour Changé !
- 17 • Port-Brillet : une nouvelle vie pour le patrimoine industriel
- 18 • Portrait : Benjamin Thibaudeau

SORTIES

- 19 • Coups de cœur

34 COMMUNES

Vous ne recevez pas le magazine ?

CONTACTEZ NOS DISTRIBUTEURS :

À LAVAL

Milee - 02 43 28 13 16

DANS LES AUTRES COMMUNES
Mediapost - 02 43 56 49 49

AHUILLÉ

02 43 68 90 65
mairie.ahuillé@orange.fr
www.mairie-ahuille.com

ARGENTRÉ

02 43 37 30 21
mairie@argentre.fr
www.argentre.fr

BEAULIEU-SUR-LOUDON

02 43 02 11 40
mairie@beaulieu-sur-oudon.fr
www.beaulieu-sur-oudon.fr

BONCHAMP-LÈS-LAVAL

02 43 90 31 88
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr
www.mairie-bonchampleslaval.fr

BOURGON

02 43 37 15 90
mairie.bourgon@wanadoo.fr
www.mairiebourgon.mairie53.fr

CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

CHANGÉ

02 43 53 20 82
mairie.change@mairie-change.fr
www.change53.fr

ENTRAMMES

02 43 98 00 25
accueil@mairie-entrammes.fr
www.entrammes.mairie53.fr

FORCÉ

02 43 53 30 72
mairie.force@wanadoo.fr
www.mairie-force53.fr

LA BRÛLATTE

02 43 02 12 02
la-brulatte@wanadoo.fr
www.labrulatte.mairie53.fr

LA CHAPPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73
contact@lachapelleantennaie.fr
www.lachapelleantennaie.mairie53.fr

LA GRAVELLE

02 43 37 57 92
mairielagravelle@orange.fr
www.lagravelle.mairie53.fr

LAUNAY-VILLIERS

02 43 37 54 69
mairie.launay.villiers@wanadoo.fr

LAVAL

02 43 49 46 28
mairie@laval.fr
www.laval.fr

LE BOURGNEUF-LA-FORÊT

02 43 37 71 08
mairiebourgneuf.laforet@wanadoo.fr
www.lebourgneuf.laforet.fr



ÉDITO



Florian BERCAULT
PRÉSIDENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La gestion de l'eau, une responsabilité collective

>> Il nous faut continuer à mettre en place des mesures ambitieuses afin de consommer moins et mieux cette ressource précieuse

Affirmer l'engagement de Laval Agglomération dans les transitions et dans l'adaptation aux changements climatiques est un défi prioritaire pour les élus locaux. Sur ce territoire, nous cultivons un rapport évidemment précieux à notre environnement : à la terre et à l'eau.

L'un des atouts de notre agglomération est sa qualité de vie. Elle doit être préservée dans notre quotidien, pour permettre les activités agricoles et économiques, c'est notre responsabilité collective. L'accélération du dérèglement climatique nous appelle à redoubler d'efforts, face aux sécheresses multiples et aux restrictions parfois en vigueur dans notre département.

Sur Laval Agglomération, nous avons la chance d'avoir la rivière la Mayenne qui sécurise l'approvisionnement en eau. Si la consommation d'eau a baissé, elle stagne aujourd'hui malgré une population qui augmente depuis les années 2000. Il nous faut continuer à mettre en place des mesures ambitieuses afin de consommer moins et mieux cette ressource précieuse car il existe un enjeu sur la quantité et la qualité d'eau à notre disposition.

Nous engageons des aménagements durables afin de rénover les réseaux d'eau et de limiter le gaspillage en identifiant les fuites. Une nouvelle usine plus moderne verra le jour en 2025 permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et de dépenser moins d'énergie dans les processus d'assainissement.

Il est important de penser le partage de l'eau avec nos agriculteurs, les acteurs économiques ou de loisirs et avoir dans chaque projet local une prise en compte de la gestion de cet or bleu, via l'urbanisme ou la préservation du bocage et des milieux humides... Autant d'opportunités à saisir et à concrétiser directement sur le territoire !

La gestion de l'eau est l'opportunité de nous unir pour un environnement préservé et le développement durable de nos activités afin de se donner les moyens d'une meilleure autonomie du territoire.

LAVAL AGGLOMÉRATION

1 place du Général Ferrié - Laval
Tél. 02 43 49 46 47 / Fax. 02 43 49 46 50
lejournaldagglo-laval.fr / www.agglo-laval.fr
Suivez-nous sur : X @Laval Agglo
LinkedIn Laval Agglomération
Facebook Laval Agglo
YouTube Laval Agglo
Instagram Laval_Agglo

Ce numéro est édité par Laval Agglomération • Directrice de la publication : Sandrine Rebelo • Directrice de la communication : Sophie Grimm • Rédactrice en chef : Valérie Baudais-Baconnet • Rédaction : Valérie Baudais-Baconnet, Tiphaine Cariou, Frédéric Fuzier, Justine Montauban • Conception et Mise en page : Studio Diabolo • Crédits photo : Kévin Rouschause, Chloé Bréhin, Eric Médard • Couverture : Kévin Rouschause • Impression : Imaye Graphic. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable. Tirage 64 000 exemplaires • Distribution : Millee, La Poste – Mediaposte • Tous droits de reproduction réservés.

LE GENEST-SAINT-ISLE

02 43 02 11 95
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

L'HUISSERIE

02 43 91 48 20
mairie@lhuisserie.fr
www.lhuisserie.fr

LOIRON-RIUILLÉ

02 43 02 10 24
www.loiron-ruille.fr
contact@loiron-ruille.fr

LOUVERNÉ

02 43 01 10 88
louverne.mairie@wanadoo.fr

LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94
mairie@louvigne.fr

MONTFLOURS

02 43 02 53 39
mairie.montfleurs@orange.fr
www.montfleurs.mairie53.fr

MONTJEAN

02 43 02 11 08
contact@mairie-montjean53.fr
www.mairie-montjean53.fr

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
www.montignelebrillant.mairie53.fr

NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22
nuillesurvicoin@wanadoo.fr
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

OLIVET

02 43 37 73 23
mairie.olivet@wanadoo.fr

PORT-BRILLET

02 43 68 82 57
mairie.port-brillet@wanadoo.fr
www.port-brillet.fr

PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57
mairie@parne-sur-roc.fr
www.parne-sur-roc.fr

SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27
accueil@ville-saint-berthevin.fr
www.saint-berthevin.fr

SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS

02 43 02 12 28
mairie@saintcyrlegravelais.fr

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

SAINT-OUËN-DES-TOITS

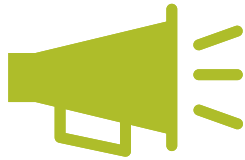
02 43 37 73 31
mairie.stouen@wanadoo.fr
www.saintouendestoits.fr

SAINT-PIERRE-LA-COUR

02 43 01 80 12
mairie@saintpierrelacour.fr
www.saintpierrelacour.fr

SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr



ACTUS

LAVAL VIRTUAL ET LE FESTIVAL RECTOVRSO 10 au 14 avril

Laval va accueillir pendant 4 jours la fine fleur des professionnels et des artistes férus de Réalité Virtuelle à l'Espace Mayenne. Et juste avant, pendant deux jours, des étudiants du monde entier se déferont dans un Hackathon de 30 heures pour créer une application en réalité virtuelle. À noter également de nouvelles activités ludiques pendant le festival, proposées notamment au Quarante.

www.laval-virtual.com



29 & 30 juin 2024

PLANÈTE EN FÊTE 20^{ème} édition à Laval 29 et 30 juin 2024

Le festival éco-responsable itinérant en Mayenne vient fêter ses 20 ans à Laval. Marché bio, ateliers thématiques, conférences : le programme est en train de s'organiser. Le recrutement et la formation des bénévoles sont également en cours. Ceux-ci sont essentiels pour accueillir, orienter et faire vivre le meilleur festival possible aux 7 à 8000 visiteurs annuels. Si vous avez un sens inné de la communication, un talent de logisticien ou simplement envie de donner un coup de main en faveur de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables, de la biodiversité..., rendez-vous à la Maison de quartier du Pavement pour vous renseigner et vous engager : à 20h15, les jeudis 14 mars, 4 et 18 avril, 23 mai et 20 juin, le vendredi 7 juin. Grande réunion toute la journée le dimanche 5 mai ! Pour toute question, contactez Céline par mail à coordination@civambio53.fr.

LAVAL AGGLO AU SIMI 12 au 14 décembre 2023

Le salon de l'immobilier professionnel réunissait, du 12 au 14 décembre dernier, et comme tous les ans les acteurs de la construction et de l'aménagement urbain. Laval Agglomération était présente pour la deuxième année à cet événement qui accueille plus de 26 000 visiteurs et 420 exposants. Le Maire de Laval et Président de Laval Agglomération, Florian Bercault a profité de cette audience pour annoncer le lancement d'une consultation auprès d'opérateurs immobiliers pour la réalisation d'un hôtel 3-4 étoiles à proximité de l'Espace Mayenne ainsi que le projet de réhabilitation du Stade Francis Le Basser dans le cadre de l'aménagement du quartier de l'Aubépin, allant du nord de la gare à la Technopôle (à découvrir page 7).



Se déplacer autrement et durablement !

ATELIERS PARTICIPATIFS

TEMPS FORTS COLLECTIFS

CHALLENGES THÉMATIQUES

RETOURS D'EXPÉRIENCES



DÉFI MOBILITÉ POSITIVE Encore quelques jours pour s'inscrire !

Imaginée sur le modèle du Défi Zéro Gaspi, cette démarche organisée par Laval Agglomération porte sur les déplacements et se déroule entre mars et juin 2024. L'objectif est de modifier sa façon de se rendre d'un point à un autre, en privilégiant les mobilités actives chaque fois que c'est possible. Pour ce défi, le principe est simple : après une phase d'observation pendant laquelle chaque participant va relever ses déplacements, suivra une phase de changement. Pour réaliser celle-ci, un *Mobikit* sera remis aux participants comprenant tickets de bus, pack anti-crevaison vélo, etc. Et bien sûr en juin, le bilan sera l'occasion d'un rassemblement festif. Ce challenge se vit en équipe de 6 à 10 personnes, car c'est bien connu : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Inscriptions jusqu'au 10 mars sur

www.defis-declics.org

PAT, C'EST PARTI ! Soirée de lancement 23 février 2024

Patiemment élaboré en concertation avec les acteurs de l'alimentation en 2023, le Projet Alimentaire Territorial a été lancé officiellement à la Maison de quartier Laval-Nord. Ils étaient nombreux à venir fêter, autour d'un dîner cuisiné en commun, la mise en œuvre concrète de ce plan pour « mieux manger ». De son côté, l'Agglomération a déjà lancé deux premières actions structurantes. Une étude sur l'application de la loi Egalim dans les cantines scolaires a été réalisée et présentée. Plutôt positifs, les résultats montrent que 50 % de la nourriture proposée aux enfants dans les cantines répond aux critères de qualité et que 20 % est bio. Ce qui situe le territoire dans la moyenne nationale et permet de poursuivre la réflexion sur des pistes d'amélioration. Autre projet clé, le Défi Foyer à Alimentation Positive a débuté le 2 février. Il va s'agir pour la soixantaine de participants volontaires d'évaluer leurs pratiques d'achat alimentaire et d'apprendre au fil des ateliers comment manger bio, local et de saison à tarif constant. Rendez-vous en juin pour le bilan.



DÉFI ZÉRO GASPI Remise des prix le 20 janvier 2024

51 foyers soient 131 personnes dont 41 enfants ont relevé le défi proposé par l'Agglomération de réduire leurs déchets et le gaspillage en période de Fêtes. Pas facile ! Pourtant l'équipe « Les petits papiers » a réussi à atteindre moins 48 % d'ordures ménagères et de déchets sélectifs. Un record largement challengé par les quatre autres équipes qui sont montées sur le podium le 20 janvier dernier : « Les petits moulins », « Cécile & Co », « Green Team » et « Les Colibris ». Les participants à ce défi de Noël ont relevé 102 challenges dont le très exigeant repas de réveillon zéro gaspi. Au total, ils peuvent se réjouir d'avoir économisé 1,5 tonne de déchets non produits, soit l'équivalent du poids d'une femelle éléphant d'Asie. Et ceci en moins d'un trimestre !



ATTRACTIVITÉ

NOTRE TERRITOIRE À LA UNE



Rendre le territoire attractif, une démarche collective

Le 4 octobre dernier a eu lieu le lancement officiel de la nouvelle démarche d'attractivité et d'hospitalité du territoire lavallois. Pour l'occasion, près de 400 personnes ont répondu présent avec la même envie : comprendre ce qui fait la singularité de leur territoire et lui assurer à terme une meilleure visibilité.

Ils sont étudiants, entrepreneurs, chefs d'entreprises, responsables associatifs, élus locaux. Le 4 octobre, ils ont découvert que leur territoire était le « secret le mieux gardé du Grand Ouest » mais aussi « entreprenant et créatif » animé de « valeurs protectrices ». Un portrait sensible sur la base duquel a été défini le nouveau positionnement stratégique de l'agglomération lavalloise conçu pour renforcer l'attractivité et l'hospitalité du territoire. Celui-ci compte douze piliers, dont trois ont été retenus comme prioritaires par les élus de l'Agglomération : le développement d'activités à forte valeur ajoutée, l'adaptation aux

changements climatiques ainsi que la préservation et valorisation du patrimoine naturel. Cette soirée a ainsi donné le top départ des premiers ateliers de travail, organisés les 14, 21 décembre et 30 janvier. L'occasion de passer des idées au concret, avec comme leitmotiv le « faire ensemble ». L'atelier du 30 janvier portait notamment sur la préservation du patrimoine naturel du territoire, avec une réflexion sur les aménagements de la Mayenne. Un sujet que connaît bien Pollenyz une association dont l'action locale consiste en particulier à lutter contre les espèces exotiques envahissantes, danger pour les

espèces indigènes : « Nous avons participé à la présentation portant sur l'engagement du territoire pour la nature et la biodiversité, qui en Mayenne est remarquable. Ce qui était intéressant, c'est la mise en réseau de tous les acteurs du domaine. Nous allons accompagner le territoire pour conserver cette richesse locale au maximum », explique Donovan Balducci, responsable du pôle biodiversité chez Polleniz. 2024 inaugure ainsi une nouvelle étape avec la mise en œuvre d'actions concrètes pour permettre au territoire d'émerger comme un endroit « qui compte » dans le Grand Ouest.

Destination Laval Agglomération, le film



Les vœux de Florian Bercault, président de Laval Agglo, ont été l'occasion le 8 janvier de présenter pour la première fois « Destination Laval Agglomération, le film ». Images des paysages, des bourgs, des entreprises, des événements..., cette vidéo, visible sur la chaîne Youtube de l'Agglomération concentre en 3 minutes la diversité du patrimoine, l'effervescence économique, industrielle et artisanale, et met en valeur les dynamiques culturelles, festives, sportives qui fleurissent dans les 34 communes. N'hésitez pas à partager la vidéo dans vos présentations professionnelles, l'intégrer sur votre site internet, intranet ou la partager via vos réseaux sociaux... Contactez-nous : notre.territoire@agglo-laval.fr





ATTRACTIVITÉ

AMÉNAGEMENT



Porte de l'Aubépin : préserver et valoriser

Le projet de réorganisation de la zone comprise entre la gare de Laval et la Technopole vient de passer une étape avec la réalisation d'un plan guide. Organisé autour de 6 enjeux, il préfigure la transformation des espaces à horizon 2030 pour permettre le développement d'activités économiques, étudiantes et sportives tout en sauvegardant la nature.

Le ruisseau, les plaines et les prairies du parc de l'Aubépin sont au cœur du projet. Ces 34 hectares comprennent des milieux écologiques préservés et une biodiversité qu'il convient de protéger. C'est pourquoi le plan prévoit de préserver ce poumon vert tout en ouvrant la possibilité à la création d'une activité maraîchère comme point de liaison naturel entre l'urbain et l'agricole. Toutefois aucune construction ne sera réalisée dans le parc et les nécessaires circulations devront être douces. Les nouveaux modes de déplacement sont en effet au cœur du plan. Alors qu'une partie de la zone est actuellement dédiée à la circulation automobile, il s'agit de rééquilibrer les usages avec des voies réservées aux vélos et aux piétons. Avec plus de choix de modalités de transport, c'est la fluidité des déplacements de tous qui est visée. D'autant que sont également prévues de nouvelles voies notamment entre le Nord et le Sud pour permettre une meilleure interconnexion de ce quartier avec le reste de la ville et en particulier avec les quartiers de la Pillerie et des Pommerais.

Éco-campus et espaces dédiés au sport

Profitant de la proximité avec le parc de l'Aubépin, le campus sera réorganisé lui aussi pour faire la part belle aux espaces verts. Chaque fois que cela sera possible, les espaces seront rendus à la nature. En lien avec le Conseil Départemental de la Mayenne, une Maison des Etudiants sera créée au centre du campus pour proposer aux élèves des services pour faciliter leur quotidien. Enfin, Laval Agglomération portera une attention particulière à ce que ce nouvel Eco-Campus puisse servir de lien avec la Technopole pour favoriser l'insertion professionnelle et le développement d'activités économiques. Les familles ne sont pas oubliées puisque de nouveaux logements devraient voir le jour à proximité de la plaine des sports. L'ensemble des équipements sportifs sera mis en valeur pour faciliter la pratique à tout âge et toutes conditions avec par exemple la rénovation du gymnase Jeff Lemoine par la Ville de Laval. À noter également, la réflexion en cours, sur l'extension du Stade Francis Le Basser. En 2024, le projet prendra forme en s'intégrant aux documents d'urbanisme avant que débutent les premières transformations en 2025.



DOSSIER

RESSOURCES NATURELLES

L'eau, l'heure des choix

Face au changement climatique, Laval Agglomération se mobilise autour de l'enjeu crucial de l'eau, une ressource précieuse mais limitée. Pourquoi ? Pour garantir, maintenant et dans les années à venir, une eau en qualité et en quantité pour tous.

La « première vanne » de l'usine d'eau potable de Changé a été posée le 1^{er} décembre. Une étape de plus de l'engagement de Laval Agglomération qui vise à déployer une politique durable de gestion de l'eau et des réseaux. Les dernières années ont été marquées, en France, par des épisodes de sécheresse prolongée, conjugués à un déficit de précipitations et des températures élevées, ce qui conduit à s'interroger sur la disponibilité de la ressource en eau dans les prochaines années. Le territoire de Laval a également été impacté, mais dans une moindre mesure grâce notamment au barrage de Saint-Fraimbault, plus en amont, qui tient un rôle essentiel lors des épisodes de sécheresse pour soutenir le débit de la rivière Mayenne. Malgré un territoire pour l'instant relativement épargné et une consommation d'eau en baisse depuis quelques années, on sait déjà que le débit moyen des cours d'eau du territoire pourrait baisser de 30 à 60 % à l'horizon 2050

selon le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Laval. Dans ce même diagnostic, on apprend également que la recharge des eaux souterraines pourrait diminuer de 30 %. Le territoire sera bien concerné par les aléas du climat, y compris à court terme. Il est donc fondamental d'économiser notre eau, ressource précieuse mais limitée, et d'en préserver la qualité. Depuis le 1^{er} janvier 2017, date à laquelle les compétences « eau et assainissement » lui ont été transférées - et cela même avant l'échéance obligatoire de 2020 - Laval Agglomération s'est emparée du sujet en investissant énormément dans son patrimoine enterré : elle renouvelle ainsi chaque année 1 % du réseau afin de limiter les pertes d'eau et a acquis du matériel de recherche de fuites. Elle investit également dans ses infrastructures avec la réhabilitation de l'usine des eaux de Saint-Cyr-le-Gravelais en 2023 et désormais la nouvelle usine implantée à Changé.





200 KM longueur de la rivière la Mayenne

Plus de 7 000 km
de cours d'eau en Mayenne

Le territoire de l'Agglomération est traversé
par la Mayenne et 4 de ses affluents :
l'Ernée, le Vicoin, l'Ouette et la Jouanne

Ressources en eau potable

Plus de 80 % venant des eaux superficielles

Plus de 60 % provenant de la Mayenne



DOSSIER



Eaux de pluie : de belles initiatives sur le territoire

➤ Remplaçant celles de Laval et de Saint-Jean-sur-Mayenne, cette dernière fonctionnera en complément des deux autres usines du territoire : Saint-Cyr-le-Gravelais et Port-Brillet. Conçue pour améliorer et optimiser le processus de production d'eau potable, elle permettra d'économiser 250 000 m³ d'eau comparé à l'usine actuelle. Elle aura également un meilleur rendement : les pertes en eau, aujourd'hui de 10 à 20 %, seront à terme inférieures à 5 %. L'usine fournira également une eau de qualité optimale grâce à de nouvelles technologies de filtration.

L'eau un bien commun à préserver ensemble

Si la consommation d'eau est stable dans le territoire depuis 2020, il reste indispensable d'être vigilant sur son niveau. Les habitants sont encouragés à agir en ce sens en faisant simplement les bons gestes et en installant les bons matériels (mousseurs, réducteurs de débits, etc.). Depuis le 1^{er} janvier 2023, de nouvelles tranches de facturation progressives ont été mises en place afin de les inciter à moins consommer. Également engagés, les agents du service des eaux de l'Agglomération recherchent quotidiennement les fuites d'eau sur le terrain, des fuites qui représentent chaque année 11 % de perte d'eau sur le territoire - contre 20 % au niveau national. Autre levier utilisé par l'Agglomération : le renouvellement des réseaux. En 2021, 22 km ont été renouvelés pour un total de plus de 4,3 millions d'euros d'investissement, soit 1 % du linéaire de réseau.

Améliorer la gestion des eaux de pluie est aussi une solution d'avenir pour faire face à l'évolution climatique. C'est pourquoi en 2023, l'Agglomération a déployé à l'attention des habitants un dispositif d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Depuis quelques années, les communes du territoire investissent dans ce sens. Au Bourgneuf-la-Forêt, le chantier de la future école élémentaire a commencé en avril. « *L'objectif est de construire un bâtiment respectant l'environnement. Les eaux pluviales serviront à alimenter la zone humide située en bas de la parcelle. Elles seront également collectées via les toitures pour alimenter un jardin d'eau pédagogique aménagé pour les enfants* », explique le maire François Berrou. À Laval, sur la Place du 11-Novembre, des travaux sur un aqueduc bicentenaire ont été entrepris en sous-sol. Cette intervention servira à réaliser une réserve d'eau de pluie enterrée qui permettra d'arroser les végétaux. Sur la place elle-même, l'un des bassins servira de jardin de pluie pour la gestion des eaux pluviales. Quant au réaménagement du quai Paul-Boudet à Laval, il s'inscrit dans une stratégie de désimper-méabilisation des sols avec un enrobé peu à peu remplacé par du sable compacté.

D'autres acteurs du territoire s'engagent aussi sur ce champ. Ouvert il y a 10 ans sur un ancien site d'exploitation de chaux, le domaine Echologia accueille l'une des plus grandes réserves d'eau de la Mayenne : « *Dans une logique de préservation de l'eau, nous avons réhabilité des zones humides et des ruisseaux. Puis nous nous sommes lancés dans l'aquaponie, qui est sans doute une solution pour nourrir la planète de demain. C'est la fusion de deux techniques, l'aquaculture et l'hydroponie, qui permet d'économiser énormément d'eau* », explique Guillaume Beucher, l'un des cofondateurs d'Echologia qui a d'ailleurs monté récemment une école de formation sur le sujet. Preuve d'une mobilisation dans le temps en faveur de l'eau.



Décryptage

THIERRY CHOCHON,

Responsable de la production d'eau potable à Laval Agglomération

« Le volet sécurisation est un des axes principaux de conception de la future usine. Tous les équipements destinés à la production d'eau potable (pompes, automates, stockage, etc.), disposent d'un secours installé, permettant ainsi la continuité de production en cas de panne. Les canalisations qui alimentent l'usine en eau brute ainsi que celles qui remplissent les réservoirs en ville sont également doublées pour éviter une rupture de production ou d'alimentation en cas de casse ou fuite majeure sur un des réseaux. L'usine comporte aussi deux files de traitement identiques. En cas d'incident majeur sur une file complète, la capacité de traitement sur la seconde peut être portée à 915 m³/h, ce qui correspond aux besoins de production sur une journée. »



22 mars : Journée de l'eau

Organisée par l'ONU, la Journée mondiale de l'eau aura lieu le 22 mars avec pour thème « L'eau pour la paix ». Laval Agglomération est pleinement engagée sur ce thème et s'appuie sur la loi Oudin-Santini, qui autorise les collectivités à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité. Au Burkina Faso, le comité de jumelage entre les deux villes, Laval-Garango et l'association Pharmaciens Sans Frontières 53 y mènent des projets portant sur l'eau et son assainissement. Le taux d'accès en eau potable y étant très faible, ils y ont réalisé, depuis 2018, 42 forages et 38 blocs de latrines. À Madagascar, l'association Ambohimad solutionne les problèmes d'accès à l'eau potable en construisant des maisons de l'eau intégrant puits et fontaines purifiant l'eau grâce à l'ultrafiltration.

Chiffres clés

Nouvelle usine de traitement de l'eau



42 millions d'€
(mise en service : 2026)



Capacité de stockage
9 000 m³

12 heures
de consommation
moyenne
de l'agglomération.

Distribution de l'eau



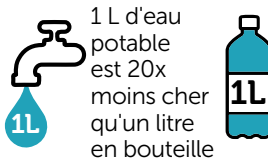
118 000
habitants desservis

2006 KM
de réseau dont 18,8 km
renouvelés en 2022

86 % de l'eau
captée en surface
sur la Mayenne

120 litres
d'eau potable
consommés/par jour/
par habitant

1 L d'eau potable est 20x moins cher qu'un litre en bouteille



2022

Parole d'Élu



NADÈGE DAVOUST,
vice-présidente de Laval Agglomération

Quels enjeux pour la gestion de l'eau dans l'agglomération ?

La gestion de l'eau comprend prioritairement un volet environnemental et de préservation de la ressource. La future usine d'eau potable sera plus vertueuse à ce sujet : moins d'eau utilisée et moins d'énergie grâce à des panneaux photovoltaïques qui alimenteront jusqu'à 20 % des besoins de l'usine. Sur les 3 hectares du site, 200 arbres seront plantés et des ruches installées. Depuis 2023, nous avons également décidé de prendre en charge la mission « Préservation de la ressource en eau », qui est une démarche volontaire et non obligatoire pour une collectivité en charge de la production et distribution d'eau. Il convient d'assurer une eau de qualité et en quantité à tous les habitants de l'Agglomération. Grâce à cette nouvelle mission, nous souhaitons mettre en place des actions pour réduire les produits phytosanitaires en accompagnant les agriculteurs et consommateurs.



VIVRE ICI

COMMERCES

Des commerces de proximité partout et pour tous !

L'Agglomération s'est engagée à soutenir et promouvoir les commerces de proximité des centres-villes de ses communes par un suivi régulier de leurs activités et en s'appuyant sur une meilleure connaissance de leurs besoins.

Laval a été la première à mettre en musique cette nouvelle stratégie commerciale adoptée par le conseil communautaire en 2022, avec plusieurs événements saisonniers comme les vitrines de Noël, la décoration des emplacements commerciaux vides pour les fêtes, ou l'opération achats remboursés organisée conjointement par la municipalité et l'association Laval Cœur de Commerces. 40 consommateurs tirés au sort se sont vu rembourser leurs achats dans les boutiques du centre-ville pendant les soldes, à hauteur de 200 € maximum par personne. En janvier dernier, les Lavallois ont aussi vu apparaître sur les panneaux publicitaires, les réseaux sociaux et les bus des affiches pour promouvoir les commerces de la ville.

En marge de ces opérations ponctuelles pour dynamiser les centres-villes, l'Agglomération compte aussi sur un mouvement de fond par le lancement de l'observatoire du commerce, pour mieux connaître et aider les commerçants. Des agents de Laval Économie recueillent actuellement les coordonnées de 300 commerces. Des données factuelles qui serviront à mieux cerner leurs besoins, répondre aux manques éventuels et les aider à mieux négocier, par exemple, le prix de leur loyer. Mais Laval Agglo n'a pas attendu le lancement de l'observatoire pour soutenir les commerçants en leur offrant la possibilité d'un soutien financier dans le cadre du fond immobilier de proximité dont le but est de les aider à assurer des travaux de rénovation. Julien Lochin, gérant de la boulangerie « La maison du pain » dans le quartier Hilard, a pu en bénéficier. « Nous avons obtenu environ 7 000 € environ sur les 30 000 € de coût total de la rénovation de notre boulangerie. C'était vraiment une aide bienvenue, car il y a toujours des mauvaises surprises qui alourdissent le budget initial lors de travaux ». Une quinzaine d'autres commerçants de l'Agglomération ont été aidés financièrement depuis un an, certains ont pu profiter de prêts avantageux ou simplement d'un coup de pouce dans leur communication, de la création d'un site internet à la simple mais indispensable présence sur les réseaux sociaux. Et dans ce grand mouvement de promotion des commerces de proximité, personne n'est oublié. Laval Agglomération travaille actuellement avec les maires des communes rurales qui n'ont pas ou peu de commerces sur le lancement d'une épicerie ambulante.



LAVAL

Ceci n'est pas qu'un pull

C'est une véritable expérience shopping à vivre dans nos boutiques du centre-ville.

en partenariat avec



laval.fr    

Opération « Achats remboursés »



2057 participants dont

54% habitants de Laval

30% résidents dans l'agglomération

10% Mayennais



Total dépensé : **7211 €**



Panier moyen

40 gagnants reçus le 23 février à l'Hôtel de ville de Laval





Promenons-nous (durablement) dans le bois... de l'Huisserie

C'est un lieu de balade et de loisirs incontournable de l'agglomération lavalloise. En 2024, un nouveau schéma d'accueil du public va être mis en place au bois de l'Huisserie pour permettre aux usagers de mieux profiter du site tout en préservant sa biodiversité.

Avec ses 243 hectares de forêt, le bois de l'Huisserie est le plus grand site naturel ouvert au public sur le territoire de Laval Agglo. Randonnée, VTT, trail, circuits rustiques d'activités physiques aménagés (CRAPA), balade à cheval, course d'orientation, ateliers nature... le site est prisé par les habitants en quête de sport et de nature. *"Actuellement quand les usagers arrivent dans le bois ils peuvent faire ce qu'ils veulent et aller partout, constate Sophie Bringard, responsable du Centre d'initiation à la nature. Cela pose des problèmes de sécurité, lorsque des cavaliers, vététistes et piétons se retrouvent sur une même voie, dans les zones de coupe de bois ou pendant les périodes de chasse de régulation. Cela pose aussi des problèmes de préservation de l'environnement à cause du piétinement et du dérangement en sous-bois."*

Un réservoir de biodiversité

Le site, devenu Espace Naturel Sensible en 2021, est en effet un réservoir de biodiversité. Il abrite neuf espèces d'amphibiens, toutes protégées, 15 espèces de chauves-souris sur les 18 que compte le département ou encore 43 espèces d'oiseaux. Une grande exposition de photographies d'Eric Médard permet d'ailleurs de découvrir la richesse faunistique du bois.

Pour préserver cette biodiversité et faire cohabiter tous les usages, Laval Agglo va déployer un nouveau plan d'accueil du public en lien avec l'Office national des forêts à partir de septembre 2024. Les services de Laval Agglomération vont écrire un nouveau règlement intérieur, créer une charte des bonnes pratiques et mettre en place une signalétique claire. Trois zones seront définies au sein du bois (lire ci-dessous). Parmi les règles envisagées, l'obligation de tenir les chiens en laisse. Des personnes en service civique seront recrutées pour faire de la pédagogie auprès des usagers du bois. *"On est conscient que ces nouvelles règles peuvent heurter certains habitués mais c'est la responsabilité de Laval Agglo de préserver le bois. C'est une chance d'avoir cet espace naturel à la porte de la ville, il faut en prendre soin."*

Les 3 zones envisagées

- **La zone d'accueil** : englobe les parkings, les aires de jeux et de pique-nique et le bâtiment du Centre d'initiation à la nature.
- **La zone découverte** : zone libre en respectant les allées sauf pour certaines activités autorisées comme les courses d'orientation.
- **La zone de quiétude** : les activités y seront restreintes et seul l'accès aux allées centrales sera autorisé pour préserver les sous-bois.



ENTRE NOUS

BUDGET

Budget 2024 : priorité aux transitions environnementales

Malgré le contexte d'inflation, le budget 2024 a pour but de garantir une situation financière saine sur la durée tout en permettant des investissements majeurs sur les sujets prioritaires.

Adopté en conseil communautaire le 18 décembre 2023, le budget 2024 de Laval Agglo est composé d'un budget principal de 21 millions d'euros d'investissement et de budgets annexes. Les principaux engagements concernent les transports, avec notamment l'achat de bus électriques, l'eau et l'assainissement avec la construction de l'usine des eaux et le renouvellement des réseaux, ainsi que les déchets. Des sujets de transition écologique et environnementale qui mettent en lumière une volonté politique ambitieuse.

Une politique d'investissement de **58 M€**

21 M€ budget principal

dont les principaux investissements

Enseignement
supérieur



4,8 M€

Culture/
Sport / Tourisme



3,7 M€

Aménagement
urbain



2,6 M€

Habitat



2,4 M€



4 %

Inflation 2023

Imposition



Augmentation

Désendettement

72 M€



Encours de dette
(tous budgets
confondus)



ENTRE NOUS

SANTÉ

Un campus pour les jeunes professionnels de santé

Un internat destiné aux étudiants de médecine en stage dans le département a ouvert près de l'hôpital de Laval. Un équipement souhaité par les Hôpitaux de la Mayenne et les acteurs du territoire pour attirer de jeunes professionnels de santé.

C'est au sein du bâtiment du Rocher-Fleuri dans les locaux libérés suite au déménagement des résidents de l'Ehpad, que le campus santé a été installé. Plusieurs mois ont été nécessaires pour réhabiliter cet édifice du XVII^e siècle. Après les travaux, dont le montant s'élève à 1,7 million d'euros et financé à hauteur de 200 000 € par Laval Agglo, l'internat d'une capacité de 47 places a ouvert ses portes début novembre 2023.

Aubin Backy-Sangha fait partie des premiers à avoir investi les lieux. *"Cet internat a pesé dans ma décision de demander Laval, avoue le jeune homme de 25 ans qui est en stage au service des urgences de l'hôpital de Laval pour six mois. Je suis à deux minutes à pied de mon lieu de travail et je peux échanger avec les autres internes quand je rentre le soir."* L'internat dispose de chambres individuelles, d'appartements T2, d'un réfectoire commun avec repas midi et soir et d'espaces buanderie, d'une salle de sport et de détente. *"Tous ces services, ça nous soulage au quotidien",* souligne Aubin. *"Un équipement qui participe à l'attractivité du territoire. "On est pas mal à s'y plaire, pourquoi pas s'y installer plus tard",* s'interroge Aubin. À terme, l'objectif est d'atteindre 80 places au sein de l'internat.

Chiffres clés

Internat ouvert aux 7 établissements hospitaliers de la Mayenne et aux stagiaires en médecine de ville

Nouveaux travaux en mai 2024 : + 60 places

35 chambres individuelles de 13 à 20 m²

6 appartements T2 de 30 m²

Réfectoire, salon, salle de sport, espace détente



ICI & LÀ

NOUVEAUX USAGES



Une fleur d'or pour Changé !

Changé vient de décrocher la plus haute distinction du CNVVF, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, preuve de son implication totale dans la préservation et la promotion de son patrimoine vert, un axe majeur pour l'ensemble du territoire.

Depuis plus de 60 ans, le label Villes et Villages Fleuris vient récompenser les collectivités locales les plus impliquées dans le verdissement de leur territoire. Cette fleur d'or étant un peu la cerise sur le gâteau des communes les plus hardies dans le domaine. Pour tenter de l'arborer à sa boutonnière, il faut déjà avoir montré patte verte en confirmant ses quatre fleurs, et espérer bien fort un coup de cœur du jury. Six communes seulement en France ont décroché la fleur d'or en 2023 ! Cette promotion voit Changé se placer au milieu de lauréats comme Valenciennes ou Megève, et fait désormais partie des quatre communes de la Mayenne à pouvoir afficher cette distinction nationale sur ses panneaux de signalisation.

Si la fleur d'or est attribuée chaque année à un nombre si restreint de collectivités, c'est parce qu'elle les oblige à adopter une démarche exemplaire sur de nombreux sujets, il ne suffit pas de garnir les bacs à fleurs pour obtenir un label du CNVVF. Il faut engager une action globale d'embellissement du cadre de vie en prenant en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en privilégiant les plantations en pleine terre et le développement durable. Une politique en cohérence avec les travaux de voirie

(lumières led, promotion des mobilités douces...) et les nouvelles constructions. Changé a su mettre en place ce programme ambitieux pour séduire le jury. « *Les plantations d'arbres sont d'une grande qualité et d'une exceptionnelle diversité, les rendus magnifiques et l'entretien soigné* », assure Thibault Beauté, président du CNVVF dans le courrier adressé au nouveau lauréat. « *La récente plantation d'une vigne pédagogique ou la présence d'un espace boisé composé en grande partie de châtaigniers constituent des atouts indéniables pour les habitants. Changé leur offre sans aucun doute une qualité de vie exceptionnelle et un superbe cadre de vie* ». Le jury a aussi relevé les actions de la municipalité pour favoriser la protection de l'environnement, comme la conservation de la Châtaigneraie, l'implantation d'une signalétique pédagogique, la valorisation des déchets verts par la méthanisation ou encore la mise en place de potagers partagés. Pour la municipalité, il s'agit évidemment d'une grande satisfaction et la récompense de plus de 25 ans d'efforts, comme le souligne Jean-Bernard Morel, adjoint au maire chargé du projet. « *C'est une grande fierté de partager ce prix avec l'ensemble des services municipaux, les agents mais aussi nos partenaires qui œuvrent sans compter pour rendre chaque jour notre beau territoire encore plus attractif et singulier* ».





Port-Brillet : une nouvelle vie pour le patrimoine industriel

La commune de Port-Brillet abrite un patrimoine industriel remarquable et singulier. La collectivité œuvre aujourd'hui pour le restaurer et lui donner de nouveaux usages. Une manière de conserver l'histoire de la commune mais aussi de limiter l'étalement urbain.

Pendant plus d'un siècle, la fonderie a été le cœur battant du village de Port-Brillet. Un site de 8 hectares, employant des hommes et des femmes de tout le territoire, qui a définitivement fermé ses portes en 2011. Une activité économique qui a laissé un héritage architectural unique et que la collectivité veut aujourd'hui faire revivre.

À commencer par le Pavillon Danly, dernier bâtiment de ce type encore entier dans le monde, qui a été entièrement restauré et installé dans le jardin de la mairie en décembre 2023 pour recevoir des expositions et des cérémonies de mariage. Dans la même lancée, la collectivité a entamé des travaux de restauration de la fontaine Wallas, située en face de la fonderie.

Inviter à la promenade et aux rencontres

Fonderie qui justement a vocation à redevenir un lieu central de la vie communale. Les bâtiments industriels devraient accueillir dans les prochaines années des espaces de création, d'exposition, un bar, des locaux pour les associations, un musée... selon les souhaits exprimés par les habitants. Le tout dans un site rendu piétonnier, ouvert sur l'extérieur et végétalisé qui invite à la promenade et aux rencontres. *"La fonderie n'est pas un livre fermé. Il faut la remettre en mouvement, en conservant son âme industrielle qui la différencie du reste du territoire"*, souligne Maurane Hernandez, du Facteur Urbain, qui a animé les ateliers participatifs avec les habitants pour le compte de Laval Agglomération. La requalification a débuté l'année dernière avec les travaux de sécurisation - dépollution et déconstruction de certains bâtiments - qui s'achèveront en 2026 pour un montant de 2,8 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 1,8 million d'euros. En parallèle, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé cette année par Laval Agglo, propriétaire du site depuis 2022, et Laval Mayenne Aménagements, pour la zone sud de la fonderie qui a vocation à accueillir des entreprises et de la formation, ce qui permettra ainsi d'éviter l'étalement urbain et de nouvelles constructions dans une logique de préservation de l'environnement.



PORTRAIT

BENJAMIN THIBAUDEAU



« L'obtention de grade de docteur me permet d'accéder aux dossiers les plus complexes »

Il fait déjà la fierté de son corps de métier (et de l'agglomération !), le lavallois Benjamin Thibaudé est devenu le premier docteur en droit issu de la Chaire Droit & Transitions sociétales de la faculté de Laval.

Comment naît une vocation ? Parfois de façon plutôt originale. Pour Benjamin Thibaudé, ce fut auprès de son papa médecin légiste. « J'allais avec lui sur le terrain pour les découvertes de cadavres. Je me suis rendu compte qu'en pratique les observations du médecin légiste apparaissaient comme primordiales aux enquêteurs et que parfois, elles pouvaient influencer de manière considérable la suite de l'enquête de police ». Après ses études, une licence de droit et un Master 1 et 2, Benjamin a décidé de tenter le grand défi de la thèse, entamée en 2016 et présentée en décembre 2023 au campus lavallois de la faculté de droit du Mans. Un pavé de 730 pages sur un sujet traité spécifiquement pour la première fois en France, « la preuve médico-légale comme notion juridique de droit pénal ». À la suite d'une soutenance de trois heures, le jury a rendu un verdict très favorable en lui octroyant le titre

officiel de docteur en droit privé et sciences criminelles. Benjamin a ensuite prêté le serment d'intégrité scientifique revêtu de l'épitoge rouge des docteurs en droit. Une récompense méritée après sept années d'un travail acharné et solitaire. Grâce à cela, Benjamin peut désormais aspirer à une belle carrière. « J'ai intégré depuis janvier un poste de juriste assistant au tribunal judiciaire de Laval, je travaille aux côtés des magistrats dans la préparation des dossiers et jugements. J'aurais pu y prétendre sans ma thèse, mais l'obtention de grade de docteur me permet d'accéder aux affaires les plus complexes ». Pour la suite, le jeune homme a plusieurs idées en tête. « D'abord, je voudrais continuer à enseigner le droit pénal comme je le fais depuis plus de dix ans, c'est devenu une passion et j'aurais du mal à m'en passer. Ma thèse me permettrait aussi de devenir maître de conférence en obtenant un poste d'enseignant chercheur ». L'autre option serait d'intégrer l'école de la magistrature de Bordeaux. « Je pourrais y prétendre dès l'année prochaine, mais je me laisse deux ans pour engranger de l'expérience ». Devenir Magistrat, peut-être la prochaine étape du riche début de carrière du premier docteur en droit de la faculté de Laval !





SORTIES

COUPS DE COEURS



THÉÂTRE

Le théâtre pour éveiller à la citoyenneté

La Pnyx était le nom de la colline qui surplombait Athènes dans l'Antiquité et sur laquelle les citoyens se retrouvaient pour voter les lois. Un lieu dans lequel est propulsé le public de *Joue ta Pnyx*. Mené par la compagnie Les Guêpes rouges, ce spectacle participatif destiné aux 12 à 15 ans propose de remonter le temps jusqu'au berceau de la démocratie. "Les collégiens se retrouvent sur la scène avec les artistes. Ils découvrent l'art du débat et la construction d'une loi", explique Mélanie Planchenault, directrice du théâtre des 3 Chênes, à Loiron-Ruillé, qui accueille le spectacle les 26 et 27 mars. Trois séances sont réservées aux élèves de 3^e de Saint-Pierre-la-Cour et de 4^e de Port-Brillet. Ces derniers bénéficieront de deux jours d'ateliers avec les comédiens. "La quatrième séance, mercredi 27 mars à 14h30, est ouverte au public. Nous incitons les parents à venir avec leurs enfants collégiens mais aussi tous les citoyens pour vivre ce moment insolite et singulier", conclut la directrice.

Pratique Séance publique mercredi 27 mars à 14h30. Durée : 1h30. Tarifs : 6 et 8 €. À partir de 12 ans.

ÉVÈNEMENT

La flamme olympique à Laval !

C'est un événement comme on en vit rarement. Avant l'ouverture des Jeux olympiques de Paris en juillet, la flamme traversera la Mayenne mercredi 29 mai, un relais qui se terminera par un grand final à Laval en fin de journée. Personnalités locales, bénévoles et sportifs porteront tour à tour la flamme. Parmi les relayeurs, le champion du monde de cyclisme sur piste François Pervis, Myriam Clavreul, championne de France de paracanoë ou encore Jehanne Mekki, joueuse de water-polo et ancienne capitaine de l'équipe de France des moins de 19 ans. Une journée historique pour le territoire labellisé Terre de jeux comptant trois centres de préparations aux JO : la piscine Saint-Nicolas, le stade d'athlétisme Manuela Montebrun et l'Espace Mayenne. L'occasion de célébrer le sport avec l'installation d'un espace d'animations au square de Boston pour les habitants.

Pour en savoir plus sur où et comment voir passer la flamme www.laval.fr



CULTURE

Le Québec à l'honneur de mars à mai

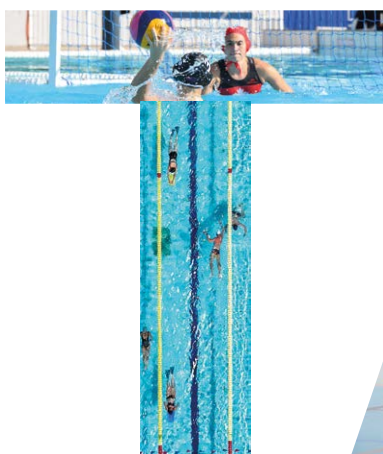
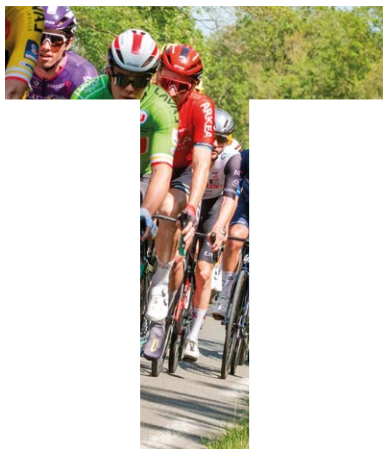


L'année dernière la ville de Laval lançait "les saisons pays", des cycles culturels entièrement dédiés à un pays. Après l'Algérie et la Bulgarie en 2023, c'est le Québec qui sera à l'honneur du 15 mars au 25 mai 2024. "Cette année, Laval fête les 40 ans du jumelage avec son homonyme au Québec, rappelle Georges Poirier, adjoint au maire. Une occasion toute trouvée !" Au programme, des projections de films québécois, en lien avec le festival des Reflets du cinéma, de la musique avec la venue de Sébastien Costic, imitateur de Céline Dion le 3 mai aux Angenaises, mais aussi du théâtre d'improvisation, discipline originaire du Québec, à l'Avant-scène. "On veut aussi sortir du culturel pur pour faire venir tous les publics, souligne l'élu. De nombreux débats sur les relations franco-québécoise, le féminisme ou encore la bande-dessinée seront proposés, un grand jeu sera organisé avec les commerçants lavallois autour de la langue québécoise et un karaoké de chansons québécoises se tiendra à la salle polyvalente le 12 mai."

www.laval.fr



En attendant les jeux,



Laval et Laval Agglo, partenaires du sport



agglo-laval.fr